



**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 2 JUILLET 2020**

*Nbre en exercice : 15
Nbre de présents : 13
Nbre de votants : 14
Date de convocation : 26 juin 2020
Date d'affichage : 26 juin 2020*

L'An Deux Mil vingt, le deux juillet à VINGT heures trente minutes, les Membres du Conseil Municipal, légalement convoqués, se sont réunis en séance publique et ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Patrick JUBERT, Maire.

*Présents : MM. JUBERT- MAZINGUE-MERCIER-BREUX-PARENT-DAMAY
Mesdames ROUSSEAU-DESARDILLER-BENNEZON-LE GAC-BERTOUX-DESJARDINS-COTTINET*

Excusé : Monsieur DURAND Philippe donne pouvoir à Monsieur JUBERT Patrick

Madame Géraldine DESARDILLIER est nommée secrétaire de séance

Vote des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2020

TAXES	Bases d'imposition de 2019	Taux d'imposition de la commune		Bases d'imposition prévisionnelles pour 2020	Produit fiscal
		De 2019	2020		
D'habitation	760 224	18.51			
Foncière (bâti)	843 254	14.27	14.27	859 400	122 636
Foncière (non bâti)	136 699	35.96	35.96	138 300	49 733
CFE	82 991	18.44	18.44	92 100	16 983
TOTAL DU PRODUIT FISCAL 2020 attendu					189352

Les taux resteront identiques à ceux de l'année passée – vote pour à l'unanimité



Budget primitif 2020

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	1 594 069.29	874 661.37	2 468 730.66
Recettes	1 594 069.29	874 661.37	2 468 730.66

Après échanges de vues et en avoir délibéré, le budget primitif 2020 est approuvé à la majorité
12 pour et 2 abstentions

Budget maison médicale

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	87 152.00	19 601.00	106 753.00
Recettes	98 420	19 755.00	118 175.00

Après échanges de vues et en avoir délibéré, le budget de la maison médicale est approuvé à l'unanimité.

Budget primitif Lot « Les Alouettes »

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses	146 422.00	113 635.00	260 057.00
Recettes	294 503.00	219 927.00	514 430.00

Après échanges de vues et en avoir délibéré, le budget du lotissement Les Alouettes est approuvé à l'unanimité.



Vote des subventions des associations 2020

<i>Associations</i>	<i>Subvention 2019</i>	<i>Subvention 2020</i>
L'amicale des Sapeurs-pompiers	150 €	150 €
ACPG CATM	150 €	150 €
Société de chasse	150 €	150 €
Coop Scolaire	950 €	150 €
Club des Aînés	150 €	150 €
Club de gymnastique	150 €	150 €
Les Amis de l'école	150 €	150 €
Club de football	650 €	150 €
Familles Rurales	7500 €	7500 €
LCH (les coureurs hangestois)	150 €	150 €
Prime aux nouveaux nés	0 (cadeau)	Cadeau
Croix Rouge	200 €	200 €

Après échanges de vues et en avoir délibéré, il est décidé que la subvention du football sera alignée sur celle des autres associations.

Compte tenu de la crise sanitaire, il est décidé à l'unanimité de verser 125€ aux associations qui avaient prévu une manifestation n'ayant pas pu avoir lieu à cause de la covid.

Désignation du représentant communal à l'AFR

Monsieur le Maire rappelle qu'il est membre de droit, mais qu'il est habituel qu'il soit représenté par une personne du monde agricole. Il est proposé de désigner Madame Cottinet.
Le conseil accepte à l'unanimité.

Délibération pour la compétence eau et assainissement de la CCALN

Le Conseil Communautaire par délibération du 11 juin 2020, a validé une modification statutaire portant sur la prise de compétence Eau et Assainissement des eaux usées au 1^{er} janvier 2021.

Mr Le Maire demande au conseil de délibérer sur cette modification statutaire.

4 pour, 3 contre, 7 abstentions,



Délibération pour autoriser le Maire à ester

Monsieur le Maire sollicite les Elus du Conseil Municipal pour le renouvellement de l'autorisation afin d'ester en justice au titre de la Commune.
Pour à l'unanimité

Délibération pour la création de la voie « lot les alouettes »

A la demande du service des impôts, il est demandé la nomination de la voie « le lotissement des Alouettes » pour les démarches administratives des nouveaux et futurs propriétaires.
Pour à l'unanimité

Infos du Maire

Concernant la plateforme déchets verts, chemin de Pierrepont, Monsieur le Maire a rencontré en Mairie le mercredi 1^{er} juillet, Mr Yves Cottard, Président du Smitom du Santerre, Vice-président de la CCALN accompagné de Mr Roger, directeur du Smitom, Mr Peltier responsable Smitom ainsi que Mr Damay Stéphane, afin d'évoquer l'arrêt du compostage à la déchetterie de Moreuil et les adaptations nécessaires à apporter à convention encours avec Mr Damay Stéphane.
La continuité du service à la population a pu être confirmée, il restera la finalisation de la nouvelle convention.

Eoliennes : recours possible jusqu'au 24 aout. Les plans sont toujours en cours d'élaboration, les propriétaires seront bientôt contactés.

Lors du Conseil d'école du mardi 30 juin, Mr le Directeur à confirmer l'effectif pour la rentrée 2020, soit 109 enfants. (116 enfants pour la rentrée de 2019)

Monsieur le Maire, confirme l'annulation du feu d'artifice du 13 juillet 2020.

Fin de séance 00h45

